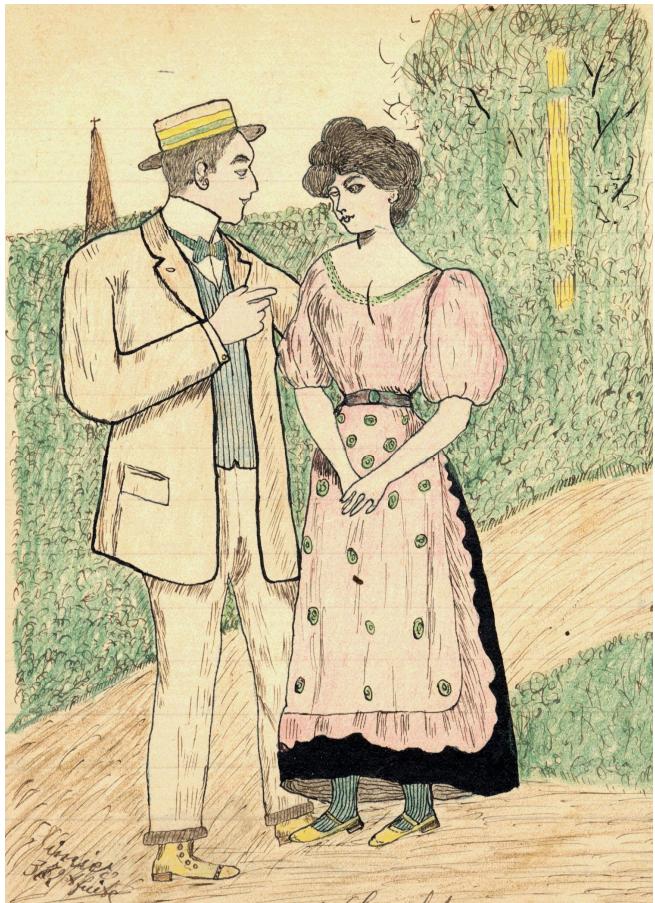


Remarque : Les textes sont relatés dans leur syntaxe d'origine.



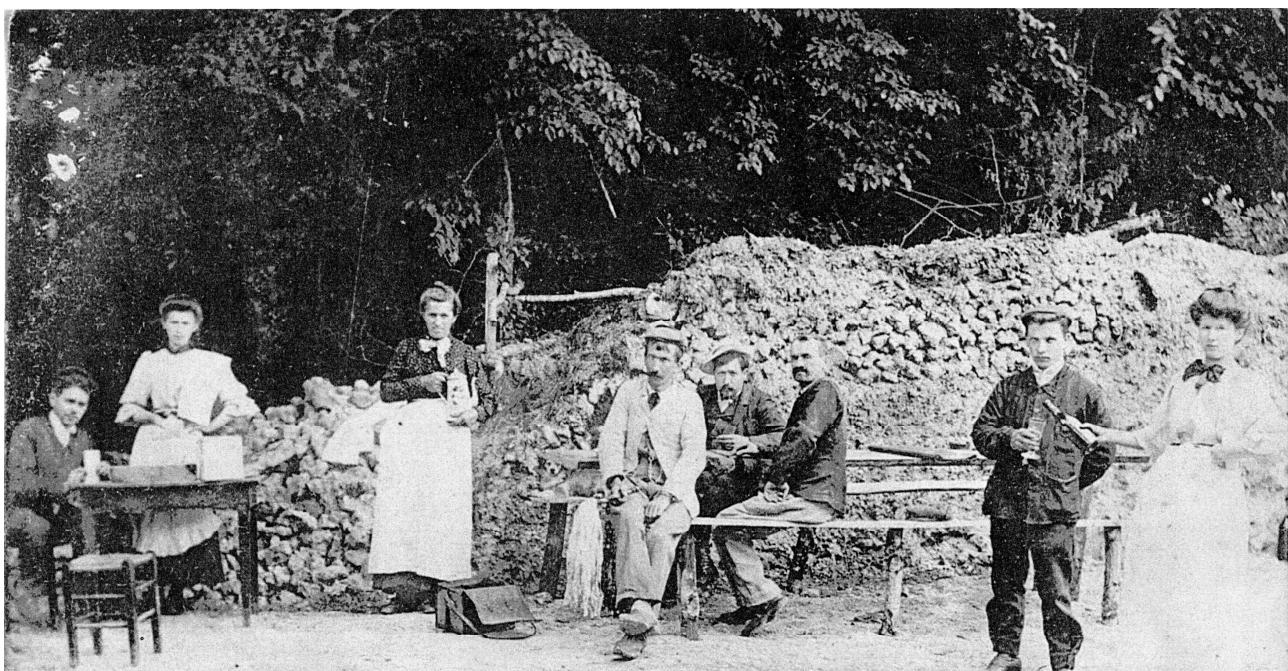
Albert Simier

Albert (né en 1886 à Chemillé sur Dême) devient garde particulier du locataire du droit de chasse :

Mr d'Andigné.

En 1908 Albert effectue son service militaire à Bourges 37^{ème} d'artillerie, 10^{ème} batterie volante.

A son retour il épouse (Juliette Eugénie - 1897) issue de la famille Maris - Lecomte qui a créé la cave de l'Hermitière vers la fin du 19^{ème} siècle. Ils sont propriétaires des terres de la Coutière et de la Hugerie sur Saint Vincent du Lorouer juste au dessous de la M.F. des Étangs.



693. Forêt de Bercé (Sarthe) — Café MARY-LECOMTE
Sources de l'Hermitière

De gauche à droite : un client, Alice (soeur à Juliette, décédée en 1921), la mère à Juliette (épouse MARIS, née LECOMTE), deux clients, le père à Juliette (MARIS), un autre client et Juliette (épouse du garde SIMIER).

Ed. Huguet, Min., Château-du-Loir

Ses lettres issues de son carnet de correspondance, sont reprises ici pour nous dépeindre son environnement.

Vers 1909, La maison forestière des Étangs est louée aux chasseurs.

La maison forestière des Étangs est désaffectée par l'administration et louée à l'adjudicataire de la chasse qui y place son garde. Cela tombe à pic pour Albert (27 ans en 1914) jeune garde particulier dont la belle famille habite tout près, car propriétaire des terres de la Coutière et de la Hugerie. Son épouse Juliette Eugénie a 24 ans en 1914).

Albert y loge et le 22 juillet 1914, naîtra sa fille (Andrée Juliette : mère de Claude Poirrier retiré aux Aîtres de Vaux à Jupilles).



Quand son père, Albert, est rentré de la guerre 14-18, sa fille ne l'a pas reconnue ...car il avait des moustaches. Il ramène de sa période militaire les croquis ci-dessus.

Il quitte les Etangs début 1919 pour rejoindre la Maison Rose.

Le 21 mars 1919, il entre au service de M. le comte d'Andigné et quitte Saint-Vincent-du-Lorouer avec sa famille, pour rejoindre la Maison Rose sur Marigné.

En octobre il s'occupe des chasses à M. Dineau des Arcis (Château du Ronceray sur Marigné Laillé) et de Mr Bordeaux.

En 1926, il loge toujours à la maison Rose où naîtra en 1924 leur deuxième fils Maurice et est au service de Mr Dinaux des Arcis (sur ses terres).

Carnet de correspondance d'Albert Simier

Saint Vincent du Lorouer le 11 avril 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Aujourd'hui je vais vous dire que je ne suis pas encore à la maison Rose*, car il y avait des petites réparations à faire qui ont été faites que mardi le 15 courant car les charretiers sont rares pour le moment.

Monsieur le comte, pour les battues de ces Messieurs, je crois qu'il devait avoir un arrêt de 15 jours. Pour moi, je vois qu'ils chassent tous les dimanches.

Pour dimanche dernier, je ne peux pas dire à Monsieur le Comte comme ça c'est passé, je faisais baptiser ma petite fille, mais je peux dire à Monsieur le Comte que les battues se font beaucoup mieux, ça n'est pas la même chasse, enfin il était temps que ça s'arrête, car les pauvres animaux se feraient rares. Enfin j'espère que tout cela ira mieux d'ici peu.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

PS : (*) La maison rose est une maison de garde située sur Marigné Laillé, près du hameau de Bercé.

Marigné le 19 avril 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Je suis installé à la Maison rose, de mardi. Pour les battues de dimanche 13 courant ces Messieurs ils ont attaqué aux Hirondelles et ils ont tué quatre petits sangliers, ils étaient 25 fusils.

Pour les cartes, personne en avait encore, mais qu'elles seront bientôt établies, vu que je ne connais pas tous les actionnaires de la chasse à tir, surtout que Monsieur Dabouineau et Monsieur Garnier n'y étaient pas. Pour les gardes forestiers, jeudi 17, ils ont tué quatre petits sangliers.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 25 avril 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Pour les battues de Mr Dabouineau, lundi dernier, ces Messieurs ont chassé en trois endroits : à St Hubert, le Pau, et la Vallée des Pierres. Ils n'ont rien tué que deux renards. Pour les cartes, ils en ont tous, signées de Mr Dabouineau et de celui qui dirige la battue dans l'endroit où qu'elle a lieu.

Mr le Comte, il faudrait bien que la battue se termine surtout du côté de chez Mr Bouloire, car pour le peu de cerfs que l'on a, c'est l'endroit qu'ils sont pour le moment. Il y en aurait encore plus que l'on aurait cru, mais il serait temps que tout cela se termine.

Je ne vois plus rien à dire à Monsieur le Comte pour cette semaine.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 2 mai 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Pour ce qui s'est passé cette semaine en forest pour les battues, j'ai pour connaissance que d'un sanglier, qui a été abattu auprès des étangs à Mr Filoleau dans l'après midi de dimanche. Le matin, une autre battue a attaqué du côté de St Hubert. Je suis resté une partie de la journée, rapport qu'ils m'avaient levé quelques gros animaux et comme cette battue il y a un peu toutes sortes de monde (peut être que Mr Dabouineau en a déjà parlé à Mr le Comte qu'il y avait de bons braconniers). Malgré tout ils sont tout de même arrivés à donner des cartes à tous leurs chasseurs. Mr le Comte j'ai vu Mr des Arcis cette semaine, il m'a dit qu'il comptait vous voir d'ici peu.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 18 mai 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Pour les battues du 11, ces Messieurs ont attaqué à St Hubert, ils ont tué un sanglier aux "Profonds de veaux". La battue qui se passait par Chahaignes, ils n'ont pas réussi. Monsieur le Comte, pour tous les chasseurs que j'ai pu voir, ils étaient tous munis d'une autorisation.

Dimanche, le 18 courant, il s'est fait trois battues. J'ai vu celle de St Hubert le matin, ils n'avaient encore rien tué et ils étaient 7 chasseurs. La battue de la Croix Marconnay, ils ont tué un renard, ils étaient 20 tireurs. Celle de la Croix Veneur, ils étaient 28 tireurs et ils ont tué 7 sangliers. Tous avaient une carte d'invitation. J'ai eu connaissance de 2 cerfs et 3 biches qu'ils ont fui devant leurs chasses. Ils se sont en allés dans les (Plaisenteries) Pressenteries. Mr le Comte, j'ai été me faire assermenté vendredi.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 19 mai 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Cette semaine je n'ai rien de nouveau à vous dire que les battues vont continuer jusqu'au 31 mai. Je demande à Monsieur le Comte que pour moi je crois que si s'était possible que ces Messieurs m'avertiraient le jour de battues et l'endroit qu'ils donnent leurs rendez vous, vu qu'il y en a quatre le même jour. Mr le Comte, les gros animaux que j'ai connaissance pour le moment, ils se tiennent du côté des "Profonds de Veaux" et quelques uns auprès de "Grand Mont" (Grammont) et c'est un mauvais endroit pour les battues à Mr Bouloire, car c'est l'endroit qu'ils se tiennent beaucoup.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 20 mai 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Je suis allé voir Monsieur Bouloire, pour les gros animaux car pour le moment ils se tiennent à peu près tous sur Grandmont. Mr Bouloire m'a dit que depuis plusieurs battues, qu'il ne tire plus sur les cerfs et biches. J'ai eu connaissance sur Grandmont de deux biches avec leurs faons. Mr le Comte, j'ai vu Mr des Arcis et je suis allé reconnaître la Pour les sangliers, il y en a pas de grande quantité, mais il y en a encore assez car les riverains commencent à se désoler pour leurs pommes de terre. Pour du chevreuil, il y en a pas beaucoup, je n'ai pas pu encore en voir de petits.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 30 mai 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Si c'était possible d'avoir une couple de canons, car pour le moment le monde commence à se plaindre, malgré qu'il y a pas encore de mal pour le cerf. C'est d'avantage les sangliers qui en font le plus pour le moment. Mr le Comte, pour les battues, en voilà plusieurs qui ne font rien. Dimanche, le 25, il paraît qu'il a été tué un sanglier et emporté par des riverains qui étaient de la battue. Comme je me trouvais dans les parages, Mr Ori m'a fait voir l'endroit, et ça c'est passé dans les clos, mais les chasseurs étaient partis. L'on a pu rien retrouvé ! Mr Ori m'a dit aussi que la battue du 18, qu'ils avaient tué 5 sangliers après que j'étais reparti à voir la battue à Mr Dabouineau qui se passait aux Hirondelles et comme j'avais dit à Mr le Comte que il en avait été tué que 2, ça fait 7 qui ont été tués le 18.

Jeudi le 29, ces Messieurs ont attaqué en Gaie Mariée. Ils m'ont levé 3 biches et 1 cerf dont j'ai coupé les chiens qui étaient sur le pied. Mr le Comte, j'ai eu connaissance aussi cette semaine d'un cerf dans les sapins en bordure sur Saint François.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 6 juin 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

J'ai pris dimanche, le 1^{er} juin un appelé Malitourne Julien, en train de chasser, et il avait son chien. Il était en bordure de forest, tout près des étangs à Mr Filolot. Il était 9heures40 du soir. Monsieur le Comte, comme c'est la première fois, je lui ai fait une réprimande. Je ne lui ai pas dressé procès verbal. C'est un fermier à Mr Bouloire. Peut être que Mr Bouloire nous aurait causé des ennuis pour les chasses à Monsieur le Comte.

Monsieur Bordeau est venu me voir pour la chasse qui est convenue avec Monsieur le Comte.

Mr Avisse, de St Hubert, m'a dit de faire savoir à Mr le Comte qu'il a un cerf de 2 ans et qui voudrait bien s'en défaire le plus tôt possible.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 13 juin 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Je vous remercie bien des 200 francs que vous m'avez envoyés pour les canons. Je n'ai rien trouvé. J'ai regardé partout à la maison à Monsieur le Baron de Layre et je n'ai rien vu. Je ne sais pas où que Madame Forest les aura laissé. Pour les battues, elles se sont terminées, comme j'avais dit à Monsieur le Comte le 31 mai pour les gens qui chassent en forest. Je n'en vois pas pour le moment et pour les chiens c'est très calme. Peut être à une bonne condition, car depuis la guerre, les chiens se font rares. Monsieur le Comte, j'entends rien tirer en forest que quelques coups de fusil tirés en bordure, car les gens sont à se révolter à cause que leurs pommes de terre sont toutes ravagées. Beaucoup de gens viennent me trouver pour me demander si c'est à Monsieur le Comte que ils doivent s'adresser, vu que ces Messieurs les actionnaires veulent pas se déranger et aussi les riverains ne sont pas faciles et aussi pour les collets, j'en trouve toujours quelques uns. Monsieur le Comte, pour nos gros animaux, cerfs et biches, j'ai connaissance à peu près une trentaine.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 22 juin 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Pour cette semaine, je n'ai rien de nouveau à apprendre à Monsieur le Comte. J'ai trouvé un canon de chez Forest. Dimanche dernier, il a été fait une battue en bordure de forest sur Beaumont. Comme j'étais du côté, ils ne sont pas venus en forest.

Monsieur le Comte, je ne vois plus rien autre chose à vous apprendre.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 26 juillet 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Je n'ai rien de nouveau en forest. De ce moment, tout est très calme. Je dirais à Monsieur le Comte que c'est difficile de trouver des cartouches à broche pour les canons. Je dirais aussi à Monsieur le Comte que de ce moment je vois plus de nos animaux que pendant que les battues avaient lieu. Je demande à Monsieur le Comte de bien vouloir me procurer d'une plaque.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 24 novembre 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Il n'y a rien de nouveau en forest pour nos gros animaux. Pour le moment, ils se tiennent bien dans les "profonds de veaux". Depuis quelques jours, j'ai eu connaissance de deux beaux cerfs accompagnés de trois biches à Mortier Rateau.

Monsieur le Comte, pour la chasse à Monsieur Bordeau, nous avons bien peu de sangliers. De ce moment, ces Messieurs ont tué un brocard à leur dernière chasse le 8 novembre.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations.

Le Garde A. Simier

Marigné le 31 juin 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Je vous dirai que cette semaine j'ai été occupé pour le mariage de la demoiselle à Monsieur des Arcis.

Jeudi, Monsieur Marion est venu pour les battues que la commune de Pruillé l'Eguillé réclame pour les dégâts de sanglier. Ces Messieurs ont fait une battue dimanche le 29. Il n'y est venu personne, que le maire de Pruillé, et la battue n'a été rien.

Monsieur le Comte, j'ai bien reçu les trois canons que Gobert m'a envoyés.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations.

A. Simier

Marigné le 5 juillet 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Pour cette semaine, nous avons eu le feu en forest, qui a duré trois jours. C'était du côté de St Hubert. Monsieur le Comte, pour les animaux, je suis allé voir du blé qui a été ravagé sur St Pierre et Chahaignes, mais l'on ne peut pas voir si c'est les biches ou les cerfs qui y ont été, car les sangliers ont tout brisé. J'ai fais rentrer 2 biches et un cerf qui se trouvaient dans les taillis de la Ragée.

Monsieur le Comte m'avait dit qu'il m'envoierait une plaque, ça me serait utile.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 11 juillet 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

J'ai eu connaissance ces jours, d'une biche avec son faon. Ils se tiennent dans les Trembles et de deux cerfs dans les mêmes parages. Monsieur le Comte, cette semaine j'ai vu plus d'animaux que d'habitude. Je pense qu'ils doivent avoir fait des battues du côté des "Frétays". C'est peut être cela qui nous les aura fait rentrer en forest. A présent si ils pouvaient y rester, ça serait plus agréable.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 2 août 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

J'ai très bien reçu la plaque que vous m'avez envoyée. Pour les cartouches, j'en ferais venir. Pour nos gros animaux de ce moment, ils ne sont pas heureux, rapport à la sécheresse, car l'eau se fait rare en forest, ce qui fait bien voyager nos cerfs et biches.

Monsieur le Comte dit qu'il prépare les chiens à la chasse, il faut espérer que nos jeunes chiens cette année nous donneront de très bons résultats, peut être mieux que l'on y pensera.

Monsieur le Comte me dit de lui garder quelques cerfs pour cet hiver. C'est à désirer que ça soit à notre tour de pouvoir en prendre, car depuis cinq ans que l'on est pas là.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 17 août 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Pour du nouveau en forest, c'est toujours assez calme. De ce moment, les animaux rapprochent des étangs, car l'eau se fait bien rare en forest. Monsieur le Comte, je vois que cette année, que le petit gibier sera comme le gros. Il ne sera pas bien nombreux.

Monsieur le Comte, je vous envoie mes dépenses dont vous m'avez demandé.

Voyage chez vous, au château de Resteau.

Déjeuner au Mans	14,30f
Voyage au Mans pour voir Mr le Comte et déjeuner	12,00f
Quatre chevaux pour déménagement, à 10f.....	40,00f
Quatre hommes à 5 f	20,00f
Et au Mans prêté serment et déjeuner.....	12,00f
Dépense pour lettre.....	2,60f
25 cartouches à broches.....	— 4,00f
Une boite de poudre noire.....	1,70f
	106,60f

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations

A. Simier

Marigné le 27 août 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Jeudi, le 21, j'ai eu connaissance d'une "are" (harde) de 6 biches et de deux cerfs qui se trouvaient dans le champ à Chevalier à la bordure du Pau. De ce moment ils se tiennent assez fréquemment.

Monsieur le Comte je suis entré à votre service le 21 Mars. Pour Monsieur des Arcis, il m'a donné 150 f le 20 août. Pour moi, je pense qu'il s'était arrangé avec Monsieur le Comte, vu qu'il m'avait dit qu'il vous avait vu et que vous vous étiez entendus ensemble. C'est pour cela que je n'avais rien dit à Monsieur le Comte.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations.

Le garde A. Simier

Marigné le 31 août 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

J'ai très bien reçu votre lettre et mandat. Je vous remercie bien, Monsieur le Comte. Je n'ai rien de nouveau en forest. C'est toujours calme, peut être que la semaine prochaine, ça sera plus mouvementé pour l'ouverture des chasses, malgré que le gibier est peu nombreux.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations.

Le garde A. Simier

Marigné le 13 septembre 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Cette semaine nous avons fait l'ouverture de la chasse avec Mr des Arcis. Malgré que cette année le gibier est rare, je souhaite que Monsieur le Comte a fait une bonne ouverture, malgré que la chaleur est très dure. Monsieur le Comte, pour en forest, je n'ai rien de nouveau. J'ai demandé au Brigadier Albrecht, si il avait entendu parler de la judication (l'adjudication) de chasse comme Monsieur le Comte m'avait dit. Il m'a dit que les assionnaires (actionnaires) s'étaient rassemblés au Mans, mais il ne savait rien de nouveau. Peut être que Monsieur le Comte en a eu connaissance.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations.

Le garde A. Simier

Marigné le 26 septembre 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Monsieur Bordeau est venu pour voir Mr des Arcis et Mr Bouloire pour la chasse. Ils vont commencer le 8 octobre. Je peux dire à Monsieur le Comte que de ce moment qu'il y a de bons animaux de rentrés en forest. Mr Bordeau s'en est rendu compte aussi. J'ai commencé à en avoir pour dire, que depuis que la chasse est ouverte. Pour le sanglier, il n'y a pas de grande quantité. Ces Messieurs les actionnaires, ils ont recommencé à chasser. Pour le moment, j'ai encore connaissance que d'un sanglier, qu'ils ont tué aux Profonds Vaux, c'est Monsieur Maufroit qui chasse dans ces contrées.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations.

Le garde A. Simier

Marigné le 10 octobre 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Je vous dirais que Monsieur Bordeau est venu chasser mercredi. Le 8 courant on a tué un sanglier. Nous avons levé un beau cerf et un chevreuil dans la même enceinte qui se trouve le Canton des Defaits. De ce moment, l'on a encore des gros animaux. Malgré que le nombre n'est pas bien élevé, mais il s'en trouve plus que l'on aurait cru. Je dirais à Monsieur le Comte que l'on pourrait trouver peut être autant d'animaux à courre comme voilà 6 ans. Pour autre chose de nouveau, je n'ai rien à apprendre à Monsieur le Comte, qu'il a été tué un chevreuil aux Renardières, par la chasse à Monsieur Huger.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations.

Le garde A. Simier

Marigné le 24 octobre 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Je dirai à Monsieur le Comte que ces Messieurs les assionnaires (actionnaires) se sont tous réunis pour l'ouverture de chasse. Dimanche, le 19 courant, ils ont tué deux petits sangliers. Monsieur Bordeau est venu chasser le 18 et le 21, nous avons fait des deux fois buisson creux.

Monsieur le Comte me demande le nombre de cerfs à pouvoir chasser. J'ai connaissance en forest de ce moment de 8 à 9. Il peut s'en trouver d'autres que je n'ai pas connaissance de ce moment.

Monsieur le Comte, je ne vois rien autre chose à vous dire.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations.

Le garde A. Simier

Marigné le 12 décembre 1919

A Monsieur le Préfet de la Sarthe

Monsieur le Préfet

Le soussigné Simier Albert, garde particulier à la Maison Rose, commune de Marigné (Sarthe) a l'honneur de vous informer que aujourd'hui, douze décembre mil neuf cent dix neuf, étant à Beaumortier, Foret de Bercé, avec Mr Dineau des Arcis et Blateau Edmond, propriétaire à Marigné, a tué au fusil un sanglier mâle du poids de soixante kgs en dehors de toute battue.

Le soussigné a l'honneur de prier Mr le Préfet de lui faire allouer la prime à laquelle il a droit.

Le soussigné a bien l'honneur d'être votre humble serviteur.

(Lettre signée des témoins : Dineau des Arcis et E. Blateau)

Marigné le 27 décembre 1919

Monsieur le Comte d'Andigné

Pour les gros animaux dont vous me parlez, qui se tiennent sur les Frétays, c'est les deux hardes de biches que j'avais déjà parlé à Monsieur le Comte. J'en avais bien connaissance et des deux cerfs. Il se tient de ce moment une autre harde de 4 biches et 1 cerf sur la propriété de Monsieur Bouloire. En forest, j'ai toujours connaissance des cerfs que j'ai dis à Monsieur le Comte. Pour la chasse à Monsieur Bordeau, nous avons tué 3 brocards et deux sangliers. Je n'ai rien autre chose de nouveau en forest.

Monsieur le Comte, je vous envoie toutes félicitations, pour les élections du Conseil Général, que Mr le Comte a eues.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations.

Le garde A. Simier

Mr le Comte d'Andigné en 1920

est l'adjudicataire de la chasse à courre en Bercé.

Marigné le 1^{er} juin 1920

**Monsieur le Comte et Madame la Comtesse
et Monsieur le Vicomte de Andigné.**

Je vous envoie mes vœux de bonne et heureuse année de mil neuf cent vingt.

Monsieur le Comte me dit qu'il viendra chasser au mois de février et nous aurons le bonheur de revoir ses chasses que l'on a été privé depuis cinq années. Je vois que Monsieur le Comte n'a pas eu de chance pour les chiens. Je n'ai rien de nouveau en forest pour cette semaine.

Recevez, Monsieur le Comte, mes sincères salutations.

Le garde A. Simier

Les battues.

3 mars 1920 : attaqué 2 sangliers dans les défaits (tiré 7 coups de fusil) tiré un blaireau

10 mars 1920 : attaqué 1 sanglier à la Lune et rattaqué 2 sangliers en les Trembles (néant)

17 mars 1920 : attaqué dans le buisson et les renardières (résultat néant)

21 mars 1920 : par Mr Loisel (8 tireurs) attaqué 5 sangliers dans les Profonds-Vaux près de Bel air. Un est tiré par Mr Cartereau et manqué. La chasse s'en va sur Mangé. Les chiens mettent bas en bordure. Après midi nous rapprochons un sanglier qui s'était dérobé et le rattaquons dans Hautes Perches. Mr Bellau le tire au déboulé mais le manque. Le sanglier prend le Sault Moulin et nous reprenons les chiens. Résultat : néant.

25 mars 1920 : 2ème chasse de la société de Château du Loir (5 tireurs) résultat : 1 laie et 4 petits. Attaqué à 10h du matin deux sangliers dans le Bel Air, dont 1 laie qui refuse de quitter l'enceinte et tient le ferme devant les chiens à plusieurs reprises différentes. Tuée par Gobert au ferme. Poids : 70 à 75 kgs environ et sur le point de mettre bas 4 petits.

28 mars 1920 : (10 tireurs) attaqué 2 sangliers dans le Tronchet. La chasse s'en va sur les Profonds Vaux. Les chiens mettent bas. Après midi, nous attaquons un sanglier en Joriette. Les chiens mettent bas en les Salles.

Il a été tué un blaireau. Résultat : un blaireau.

Battues (suite)

1^{ER} avril 1920 : (6 tireurs) attaqué un sanglier dans Bel air, tiré par Gobert au déboulé et ensuite par Mr Dabouineau. La chasse s'en va sur la Tasse et les chiens mettent bas sur la route de Jupilles. Après midi, nous foulons les fourrés de Hautes Perches. Nous ne trouvons rien. (Résultat néant)

5 avril 1920 : (3 fusils) le matin nous foulons tout le canton d'Hautes Perches, sans rien trouver. Après midi, nous descendons aux Profonds Vaux où nous trouvons un pied de sanglier sortant des Terres Blanches. Après un assez long rapproché, nous attaquons un gros sanglier dans la Guiltière. Notre chien Ramonot est culbuté à la bauge. Gobert profite de l'attaque du sanglier pour lui envoyer ses deux coups de fusil. Le sanglier est tué 20 minutes après dans la Guiltière au ferme par Mr Loisel (résultat : 1 sanglier pesant environ 150kgs)

8 avril 1920 : Nous foulons les Profonds Vaux, nous attaquons au dessus de la vallée du Muguet une laie et ses petits. Les chiens tuent un petit à la bauge et nous en prenons un vivant. La laie est tuée sur la route de Vaas par Mr Cartereau. Mr Roche tue un petit et Mr Savignard en tue 2 autres d'un coup de fusil. Résultat : 1 laie pesant 65 kgs environ, 5 petits pesant 2,5kgs à peu près dont un vivant que Mr Loisel emporte. (Nombre de fusils : 12). Puis attaqué en Bercé à 12h une laie et 4 petits au poids de 2 kgs environ- 9 tireurs : résultat : 4 petits sangliers tués l'après midi.

Battues (fin)

11 avril 1920 : Nous attaquons des sangliers dans les fourrés de Croix-Marconnay, mais ils passent trop loin des tireurs, vu l'heure avancée nous rentrons.

(8 fusils, résultat néant)

13 avril 1920 : nous foulons la croix-Marconnay - non attaqué - 5 tireurs (résultat néant)

15 avril 1920 : Nous foulons Hautes Perches et la Croix-Marconnay.

Non attaqué. Résultat : néant.

Références :

Archives familiales Claude Poirier—Jupilles

